



**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU PRESIDENT DE LA  
METROPOLE DE LYON**

**ARRETE N° 2017-07-24-R-0617**

commune(s) : Caluire et Cuire

objet : **Arrêté conjoint avec la Préfecture du Rhône - Prix de journée - Exercice 2017 - Service d'accompagnement personnalisé en milieu naturel (SAPMN) situé 3 bis, montée du Petit Versailles de l'association Fondation AJD Maurice Gounon**

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Pôle de l'enfance et de la famille - Direction de la protection de l'enfance

n° provisoire 8183

Nombre de pièces	Désignation des pièces ci-après annexées
1	Arrêté n° 2017-DSHE-DPE-06-0003 du 30 juin 2017 pris conjointement entre la Préfecture du Rhône et la Métropole de Lyon

**Affiché le : 24 juillet 2017**